

1<sup>er</sup> Février 2016

N° spécial de la

## CHRONIQUE DU CENTRE TOLEDE

Pour servir d'aide-mémoire aux anciens et d'initiation à nos habitudes aux nouveaux locataires

### 1. Pour votre confort

- Le courrier

Il est distribué autour de 12h00

Le facteur se plaint parfois que des courriers sont adressés au patronyme de locataire et non au nom des sociétés figurant sur les boîtes...

Afin de lui faciliter la tâche et d'éviter les retours de courrier qui vous seraient destinés, je vous propose :

- a) De demander à vos correspondants de préciser le nom de vos sociétés sur les enveloppes qui vous sont destinées personnellement.
- b) De regarder très régulièrement sur la table à côté des boîtes aux lettres, afin de vérifier qu'il n'y a pas de courrier à votre intention.

Il est cependant rappelé qu'il n'est pas possible de domicilier au Centre Tolède une société autre que celle figurant sur votre bail sans notre accord préalable.

- La Salle Grisor

Le Centre Tolède dispose d'une salle de réunion confortable, sympathique et pratique. Son usage ne fait pas partie de votre bail, mais c'est avec plaisir et courtoisie que nous la mettons à votre disposition (gratuitement).

Il vous faut vous inscrire auprès Marie-José ROLLAND (qui gère les disponibilités et les priorités) et qui vous remettra la clef.

Vous ne pouvez pas la réserver a priori par abonnement hebdomadaire, mais toujours au coup par coup. Nous essayons en effet d'en faire profiter tout le monde et un demandeur occasionnel aura toujours la priorité sur un grand habitué.

Nous vous demandons de la laisser en parfait état et bien rangée afin qu'elle soit accueillante pour votre successeur.

- Parking

Certains d'entre vous se sont alarmés de la circulation de bruits inquiétants au sujet de la mise en place prochaine de parking payant dans le quartier.

Nous avons contacté nos correspondants de la Mairie qui nous ont assuré qu'il n'y a aucun projet de stationnement payant dans les rues du quartier ni même une réflexion qui irait dans ce sens.... Si le stationnement est parfois difficile, IL RESTE GRATUIT !

- Ascenseur

Celui-ci n'est pas un monte charge. La manutention doit se faire par l'escalier. Merci, de toutes façons d'éviter de le dégrader, ainsi que nos murs, lors de vos déménagements. Les remises en état vous incomberaient.

- Le chauffage

Selon le temps, nous le démarrons fin octobre pour l'arrêter début mai.

Nous vous confirmons que notre objectif est d'assurer une température de 20° dans les bureaux de 8h30 à 18h. Notre système de chauffage au fioul peut être irrégulier, selon les localisations dans le bâtiment. Les thermostats des radiateurs permettent de bloquer la montée en température dans les bureaux trop chauds (le positionner entre 2 et 3). Surtout en début de saison, les bureaux trop froids doivent se signaler à nous pour que nous puissions modifier le réglage général. Merci donc de baisser les thermostats si vous avez trop chaud (plutôt que d'ouvrir les fenêtres) et de nous prévenir si vous avez froid.

Pour mémoire, les radiateurs électriques et les climatiseurs sont interdits, du fait de leur très forte consommation électrique qui pénalisent les charges de tous. Cependant, cela peut être autorisé sur demande express. Nous devons connaître alors la marque et la consommation de ces appareils afin de facturer le seul utilisateur.

Soyez indulgents avec nous lorsqu'il y a des brusques variations de température d'un jour à l'autre. Nous réagissons et nous adaptons en partie manuellement pour tenir compte de vos demandes.

Les mêmes règles régissent la climatisation. Nous ne sommes pas équipés et nous ne l'autorisons pas (pour ne pas la faire payer par les autres du fait de la répartition de l'électricité selon les surfaces). Là aussi, une dérogation, moyennant une surfacturation électrique, peut être étudiée, en particulier pour certains bureaux du 2<sup>ème</sup> étage.

## **2. Pour la beauté des lieux**

Nous pensons que beaucoup d'entre vous apprécient de vivre dans un cadre soigné. C'est ce que nous essayons d'apporter.

- Merci de penser que l'affichage ( papiers ou panneaux) sur les fenêtres et les vitres n'est ni esthétique vu de l'extérieur, ni autorisé du fait de la possibilité de montage de stores.

- Merci de penser que le stockage de cartons au-dessus de vos armoires, le long des vitres n'est pas non plus très esthétique.
- N'oubliez pas de demander notre accord pour tous travaux ou modifications de vos locaux. Sinon vous devrez tout remettre en état avant votre départ (y compris les travaux téléphoniques pour lesquels il n'est pas possible de tirer des lignes visibles dans les parties communes).
- N'oubliez pas que le cahier des charges de la signalétique du bâtiment est obligatoire pour tout le monde.... et tous les lieux. Nous passons commande pour chacun de vous.

- **Le tri sélectif**

Cela entraîne plusieurs conséquences :

- Si nos poubelles ne sont pas bien triées, elles ne seront pas ramassées.
- Le tri, pour l'instant, est limité à 2 catégories :
  - Déchets recyclables : **Couvercles Rouges**
  - Déchets non-recyclables : **Couvercles Gris**
- Le ramassage se fait en 2 fois sur 2 jours différents
- Les poubelles rouges reçoivent les déchets recyclables EN VRAC ne pas mettre ces déchets dans des sacs poubelles. Les cartons doivent être déchirés de façon à les faire entrer complètement dans le container...
- **ATTENTION** : les containers rouges sont refusés par les services de ramassages si ils contiennent des objets non recyclables et si les containers ne sont pas complètement fermés...
- Les containers gris sont destinés aux déchets non recyclables mis dans des sacs poubelles

- **Encombrants :**

La Ville de Lille n'enlève plus les encombrants depuis septembre 2015.

**ILS NE DOIVENT DONC PLUS ÊTRE ENTREPOSÉS DANS LE LOCAL POUBELLE !**

Vous devez les garder dans vos bureaux et les déposer à la déchetterie, y compris les gros cartons qui ne rentrent pas dans les poubelles rouges.

Nous insistons sur ce point mais il se trouve toujours des cartons et autres objets insolites entreposés dans ce local qui est aussi NOTRE SORTIE DE SECOURS ! et nous ne sommes pas en mesure de les en évacuer.... Nous vous remercions pour votre compréhension et pour demander à vos collaborateurs de respecter cette consigne....

### ▪ Déménagements et emménagements

Pour ces deux activités, il est interdit de passer par l'entrée principale qui ne s'y prête guère à cause des portes en verre non fixes et des escaliers...

Vous devez utiliser la rampe d'accès s'ouvrant sur la rue par un volet roulant mécanique, sans oublier bien sûr de le verrouiller vos allées-venues terminées.

### • Vélos

Ils sont interdits dans le Centre. La Mairie a fait poser un râtelier à quelques mètres du Centre, où les usagers pourront accrocher leur moyen de locomotion favoris.

### • Ménage

Les parties communes sont nettoyées 2 fois par semaine par l'entreprise Madame Goalès.

Les vitres sont lavées 3 fois par an (nous vous en informons) mais seulement leur face extérieure et les parties communes. Les faces intérieures vous incombent. Vous pouvez les faire nettoyer en même temps par notre entreprise si vous en passez contrat. Il est important de respecter votre bail et de procéder à ce nettoyage au moins selon notre rythme.

De même le nettoyage interne de vos locaux vous incombe. Il est rendu obligatoire par votre bail. Pour cela aussi vous pouvez nous contacter, si vous souhaitez le sous-traiter à Myriam.

## **3. Pour votre sécurité**

- Le soir et le matin (8h00 et 19h15) un volet métallique vient bloquer la porte d'entrée du Centre Tolède. Ceci se fait automatiquement.

En dehors de ces heures, vous pouvez ouvrir le volet (système Vigix).

Le volet roulant métallique se referme automatiquement après votre entrée ou sortie (rapide).

- Pour contrôler les entrées, nous avons installé une vidéo surveillance que contrôle Alazaras. Merci de ne pas ouvrir, si vous ne savez pas qui sonne.

- Trop souvent une sonnerie sur l'interphone déclenche de votre part une ouverture systématique sans vérification de la qualité de l'entrant.

Vous devez vérifier systématiquement la qualité de l'entrant avant de lui ouvrir la porte. Si vous ne savez pas qui c'est, demandez lui de sonner à l'accueil, c'est alors Alazaras qui fait le contrôle avec l'aide de la vidéo

- Dans les toilettes, merci à ceux qui ouvrent les fenêtres de les refermer en partant le soir. Quand nous sommes absents, elles restent trop souvent ouvertes toute la nuit. Ce n'est pas bon pour la sécurité de vos bureaux. Ce n'est pas non plus bon s'il se met à pleuvoir. Il en est bien sûr de même pour vos bureaux. S'il y a des dégâts, vous en êtes responsables.

## Sécurité des personnes

Nous sommes souvent là. Nous sommes vos interlocuteurs en cas de problèmes de toutes natures.

Jean-Pierre BLANCHARD : 06.07.16.50.27

Marie-José ROLLAND : 06-15-07-10-22

En cas d'incendie, l'électricité peut être coupée. Les sorties de secours restent balisées par les boîtes signalétiques positionnées dans les couloirs.

## En forme de conclusion

Merci d'avoir eu la patience de nous lire. Nous espérons que cette synthèse de nos règles et de nos « trucs », qui peuvent faciliter cette partie de nos vies que nous passons ensemble vous est utile.

Merci d'en faire profiter vos collaborateurs.

Nous publions chaque année plusieurs « Chroniques du Centre Tolède » pour vous informer des évolutions de notre entourage.

N'hésitez pas à nous signaler vos problèmes ou les défauts que vous constatez. N'hésitez pas à venir nous voir, à déposer un mot dans notre boîte à lettres.

Nous avons souvent des surfaces disponibles. Si vous êtes satisfaits de votre location, n'hésitez pas à nous signaler à vos relations. Elles n'auront pas à régler de commission d'agence (ni nous...) et en plus nous aimons la référence que cela nous donne.

Nous espérons que vous êtes satisfaits d'avoir choisi d'exercer votre activité professionnelle au Centre Tolède et que vous y demeurerez longtemps.

Parce que nous partageons avec vous le désir d'entreprendre, que nous en connaissons les risques et les besoins d'adaptation constants, nous sommes toujours prêts à essayer de trouver, avec vous, des solutions qui allègent vos soucis, plus tôt que de les alourdir (adaptation de vos bureaux sur le plan surface à la hausse comme à la baisse...)

N'hésitez pas à nous en informer. Tout ce qui est prévisible est plus facile à bien gérer.

-----